



CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 15 mars 2017

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire d'Alsace en 2014

Avec une équipe qui connaît quelques mutations liées aux départs et à l'arrivée de nouveaux collaborateurs, avec un soutien renouvelé de la direction Informatique de la Région pour la mise en œuvre de GERTRUDE et pour le déploiement d'une application photothèque, le service tient ses objectifs et son calendrier d'avancement, tant au niveau des études que des outils de connaissance .

Appel à projet autour des données proposées en Opendata, photothèque ouverte à l'intranet, application découverte numérique pour la Neustadt... La valorisation est au cœur des projets : table-ronde, rendez-vous grand public, jeux multimédias, parutions d'articles, circuits de visite, encadrement et cours universitaires.

Il faut souligner un effort conséquent pour transférer les données antérieures dans le nouvel outil GERTRUDE, pour poursuivre la numérisation des phototypes et des dossiers. Un portail internet dynamique en permet la diffusion et fait la part belle aux nouveautés et parutions.

Le rapprochement avec l'Université se poursuit, notamment sur l'Inventaire des collections scientifiques mais aussi par le biais de contrats proposés à des doctorants.

Dans l'administration régionale, des collaborations fructueuses sont tissées avec les directions de l'enseignement supérieur et du tourisme qui montrent que le rôle d'expert est reconnu et apprécié par les autres directions régionales.

Le choix d'externaliser un certain nombre de prestations, comme la photographie par exemple, a été fait. Il n'est pas souhaitable cependant qu'on y recourt systématiquement, en particulier en matière d'études. Il est en effet nécessaire pour un chercheur de bien appréhender le domaine des archives, d'acquérir des connaissances locales et spécifiques et de tisser un réseau, et la prestation ponctuelle ne répond pas obligatoirement à tous ces critères d'efficience.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Secrétariat du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Ministère de la culture et de la communication – Direction de l'architecture et du patrimoine - Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information - Mission inventaire général du patrimoine culturel

182, rue Saint-Honoré – 75 033 PARIS Cedex 01



CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 15 mars 2017

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire d'Aquitaine en 2014

Le service a tissé au cours de ces années de nombreux partenariats avec les collectivités infra territoriales.

Cette politique concerne les opérations topographiques d'Inventaire ainsi que l'accompagnement en matière de politiques patrimoniales et de cofinancement.

Des publications valorisent l'inventaire bâti dans différentes collections, qu'il s'agisse de la collection régionale Visages du patrimoine en Aquitaine, ou de la collection nationale des Images du patrimoine.

Pour ce qui concerne les objets mobiliers, écartés des études topographiques hormis celle consacrée au département des Landes dont c'est la thématique exclusive, des partenaires sont sollicités pour publier les travaux.

L'équipe est composée presque pour moitié de chercheurs associés dans le cadre de conventions (sept pour neuf agents du service) ce qui conduit à une intervention très large sur le territoire et permet des actions de valorisation significatives, notamment une journée d'études réunissant plus d'une centaine de personnes.

Il faut souligner également la conclusion de la convention avec l'Université qui se traduit en 2014 par la publication d'un Cahier du patrimoine sur le patrimoine du bassin de Lacq.

Doté d'un centre de documentation ouvert au public, le service développe une ambitieuse politique de valorisation. En complément d'une présence importante sur la toile via son site Internet, le service bénéficie, avec l'espace d'exposition à sa disposition, d'un atout majeur pour faire venir le public, le fidéliser et donner à voir les travaux de recherche conduits par le service.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Secrétariat du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Ministère de la culture et de la communication – Direction de l'architecture et du patrimoine - Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information - Mission inventaire général du patrimoine culturel

182, rue Saint-Honoré – 75 033 PARIS Cedex 01



CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 15 mars 2017

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire d'Auvergne en 2014

La publication *Villes d'Auvergne* constitue en 2014 le temps fort du service. Cet ouvrage renouvelle la connaissance et les approches en matière d'inventaire. La mise en ligne des dossiers complétera utilement cette synthèse et donnera pour les chercheurs et autres partenaires ou gestionnaires, collectivités ou associations, des données précieuses en matière de lecture du patrimoine. Deux nouvelles opérations, l'une sur le patrimoine mobilier, l'autre sur le patrimoine technique ont été lancées alors que se poursuivent l'archivage de Thiers et sa diffusion sur internet.

À souligner le recours à un marché et une prestation externe visant à conserver la mémoire photographique du service avec le traitement et la restauration si nécessaire avant numérisation des phototypes. Cette opération s'est doublée d'un conditionnement de l'ensemble des clichés. Le service s'est donc mobilisé à la fois sur la recherche et la conservation, sans oublier toute la valorisation faite autour des publications, conférences et signatures en librairies, mais aussi à destination du public scolaire. Un partenariat avec le monde éducatif a porté sur les monuments de la 1ère guerre mondiale. De plus le service a déménagé dans des locaux mis à disposition par le Conseil régional et ouvert son nouveau centre de documentation avec présentations aux publics, services de la région et associations.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Secrétariat du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Ministère de la culture et de la communication – Direction de l'architecture et du patrimoine - Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information - Mission inventaire général du patrimoine culturel

182, rue Saint-Honoré – 75 033 PARIS Cedex 01



CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 15 mars 2017

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire de Bourgogne en 2014

L'opération des canaux, déjà citée en 2013, a continué à monopoliser une partie des personnels dans le cadre de la valorisation mais aussi des dossiers. La richesse des contenus a permis de multiples exploitations : itinéraire numérique, ouvrage en cours d'écriture et, fin 2014, colloque avec l'ensemble des partenaires. Les autres opérations, Patrimoine vigne et vin, Grands ensembles se poursuivent à un rythme qui semble perturbé par la participation à des opérations ponctuelles. On constate que l'équipe qui aujourd'hui se voit amputée d'un chercheur et d'un cartographe, est également amenée à suivre des projets, certes en lien avec le patrimoine, mais qui pèsent fortement sur la capacité à mener à bien les inventaires définis dans une précédente feuille de route. Il est regrettable que le seul conservateur spécialisé soit détourné au profit d'un établissement qui par ailleurs requiert certainement un chef de projet à temps complet.

À ces changements dans l'équipe qui pèsent sur son organisation, s'ajoute un nouveau déménagement qui ne favorise pas des conditions optimales de travail, de conservation des fonds et de consultation de la documentation.

Le choix clair d'une dématérialisation à grande échelle assortie d'un budget en conséquence et le recours à des prestations pourraient compenser ce manque d'accès. Rappelons qu'il est fait obligation de livrer les données au plus grand nombre et que nécessairement une réflexion doit s'engager sur la pérennité des fonds et de leur mise à disposition.

La prise en main de l'outil GERTRUDE n'a pas été suivie de la création d'un portail régional ou a minima d'une base qui pourrait venir rejoindre un portail existant.

2014 a été l'occasion de souligner l'intérêt au niveau national de l'Inventaire général, la Bourgogne richement dotée en patrimoine ne peut souffrir d'avoir au terme de cette décentralisation, un service amputé tant en personnel qu'en moyens.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Secrétariat du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Ministère de la culture et de la communication – Direction de l'architecture et du patrimoine - Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information - Mission inventaire général du patrimoine culturel

182, rue Saint-Honoré – 75 033 PARIS Cedex 01



CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 15 mars 2017

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire de Bretagne en 2014

L'année 2014 a été marquée par le 50^e anniversaire du service qui a publié pour l'occasion l'ouvrage de synthèse *Architecture rurale en Bretagne* et mis en ligne le nouveau portail de restitution des données *patrimoine.bzh*. Dans le même temps le service a multiplié les manifestations de communication à destination de la population. Ces activités n'ont toutefois pas obéré la recherche qui a permis la constitution de 850 dossiers d'inventaire.

Pour la première fois la recherche a bénéficié d'inventaires participatifs d'associations et d'étudiants, sous le contrôle scientifique et technique du service, par le biais d'un appel à projets initié en 2013 et intitulé « *participer à l'inventaire du patrimoine culturel breton* ». Six actions thématiques ont été menées : papeteries et moulins à papier de Bretagne du 15^e au 20^e, patrimoine linier et chanvrier, patrimoine matériel et immatériel de l'Archipel des Glénans, sites et techniques de l'exploitation ardoisière en centre Bretagne, coiffes en filet brodé de Bretagne, inventaire des charpentes armoricaines.

La documentation en ligne concernant les coiffes a pu être consultée. Nous regrettons que la riche et savante documentation rassemblée ici n'emprunte pas au chapitre de la description de la notice d'œuvre les règles de l'indexation du *système descriptif des objets mobiliers*. Rappelons que les mots-clés sont destinés à faciliter l'interrogation dans les bases de données et à permettre *in fine* la comparaison des objets inventoriés sur l'ensemble du territoire national.

Avec ses moyens propres, le service a poursuivi 5 enquêtes topographiques ou thématiques comme les années précédentes. Il dispose de moyens technologiques renouvelés, notamment des tablettes de collecte de données, avec un système d'information géographique intégré, permettant une saisie directe sur le terrain.

Enfin la Région Bretagne s'est engagée dans la définition d'une ligne éditoriale en vue de relancer l'activité de publication du service de l'Inventaire du patrimoine. Une procédure de consultation avec rédaction d'un marché public sera lancée en 2015.

Notons que le réaménagement du centre de documentation est rendu possible par la numérisation des anciens dossiers d'inventaire dits « dossiers verts » qui seront confiés aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine. Ils libéreront un espace dédié à l'accueil du public et à la consultation.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Secrétariat du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Ministère de la culture et de la communication – Direction de l'architecture et du patrimoine - Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information - Mission inventaire général du patrimoine culturel

182, rue Saint-Honoré – 75 033 PARIS Cedex 01



CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 15 mars 2017

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire de Centre-Val de Loire en 2014

La direction de l'Inventaire est marquée par une importante réorganisation. Au milieu de l'année elle est devenue l'un des trois services de la direction de la culture et du patrimoine comme service patrimoine et inventaire avec des missions élargies qui incluent la mise en œuvre des dispositifs d'aides à la mise en valeur (conservation, restauration, animation).

L'équipe poursuit le travail engagé sur onze opérations de recherche. La part dévolue aux opérations thématiques est importante au nombre desquelles figurent les études sur la « statuaire et monuments publics », « lycées et architecture de l'éducation : recensement du 1 % artistique » et les « vitraux de la Région Centre-Val de Loire ».

Plusieurs opérations sont conduites en partenariat avec d'autres collectivités ou associations (syndicat mixte du Parc naturel régional de la Brenne syndicat mixte du Parc naturel régional du Perche syndicat mixte du Pays Loire Touraine et l'association Rencontre avec le patrimoine religieux).

Deux nouvelles approches ont été engagées. L'une, expérimentale, sur un diagnostic, celui de La Riche en partenariat avec des collectivités et le STAP37, l'autre concerne « les fonds d'ateliers des peintres verriers en région Centre-Val de Loire ».

L'ensemble des chercheurs travaillent sur GERTRUDE, y compris les partenaires, mais pas encore en mode diffusion.

En matière de valorisation, l'année a été marquée par une importante activité éditoriale notamment avec le Parcours du Patrimoine n° 392, Cléry-Saint-André, la collégiale Notre-Dame et deux volumes de la collection jeunesse Les mystérieux Mystères insolubles. Une belle initiative, qui souligne la dynamique de l'équipe en matière d'innovation, est l'apparition du premier numéro d'une collection Révélateur de Patrimoine. Sous forme de web documentaire cette présentation de « Linard, une cathédrale à ciel ouvert » a été couronnée par le prix « patrimoine et innovations ».

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Secrétariat du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Ministère de la culture et de la communication – Direction de l'architecture et du patrimoine - Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information - Mission inventaire général du patrimoine culturel

182, rue Saint-Honoré – 75 033 PARIS Cedex 01



CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 15 mars 2017

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire de Champagne-Ardennes en 2014

Outre le départ du chef de service, remplacé par le seul chercheur en présence et le non remplacement de la chargée de mission du patrimoine gastronomique, le grand chantier de l'année du pôle patrimoine pour l'Inventaire a été la mise en production de GERTRUDE y compris pour les partenaires et les prestataires. Tous les agents ont été mobilisés sur les données pour optimiser leur intégration dans GERTRUDE : églises de l'Aube, de la Haute-Marne (architecture), cantons de La Ferté-sur-Amance et de Nouzonville, etc. ainsi que le patrimoine industriel. Notons cependant que le gestionnaire de données tant attendu et arrivé en 2014 a annoncé son départ !

Les études réalisées par la Communauté de l'agglomération du Grand Troyes se poursuivent dans le Quartier de la gare de Troyes. L'enquête externalisée sur le patrimoine cistercien a abouti à l'établissement des sources et au recensement de 239 sites (un ralentissement de l'action sera compensé par le prolongement du marché en 2015). Dans le dernier volet de l'enquête régionale sur les églises, celles de la Marne vont être inventoriées en 2015.

La valorisation des études a abouti à la publication d'un Parcours du patrimoine sur la commune de *Châteauvillain* et à l'exposition *Trésors des églises des Ardennes* à Charleville-Mézières. Conférences, colloques, visites et participations à des commissions rythment la vie du service comme les années précédentes malgré un intérim de plusieurs mois.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Secrétariat du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Ministère de la culture et de la communication – Direction de l'architecture et du patrimoine - Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information - Mission inventaire général du patrimoine culturel

182, rue Saint-Honoré – 75 033 PARIS Cedex 01



CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 15 mars 2017

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire de Corse en 2014

Le recrutement du nouveau personnel scientifique attendu depuis deux ans n'a pas été réalisé aussi, outre le chef de service, l'équipe ne dispose que d'un chercheur à plein temps chargé du territoire de la Balagne, un autre partage son temps entre la recherche et la gestion des bases de données.

L'importante opération démarrée en 2013, en partenariat avec l'Université de Corte, visant la préparation d'une trentaine d'étudiants au diplôme universitaire « Formations aux principes et techniques de l'Inventaire en situation locale » a nécessité un très important investissement en formation, contrôle scientifique et technique sans que les résultats de cet inventaire préliminaire soient garantis conformes aux normes de l'inventaire général du patrimoine culturel.

Les études topographiques sont une nouvelle fois poursuivies avec des moyens limités en interne (en Balagne, la commune de Corbara est archivée, à Ajaccio les archives concernant la cathédrale N.D. de l'Assomption sont dépouillées) mais elles marquent en externe un net ralentissement sinon un arrêt dans le Cap Corse avec l'association Petre Scritte. La convention signée en mars pour l'inventaire topographique de la ville d'Ajaccio ne pourra être réalisée qu'au printemps 2015 dans l'attente du recrutement d'un chercheur. Mené en transversalité au sein du service des Patrimoines, l'inventaire du patrimoine culturel des voies ferrées est quant à lui en cours (archives dépouillées).

En matière de valorisation le projet d'Images du patrimoine réalisé en partenariat avec le Musée de Corse de Corte sur la *Maison et œuvre du sculpteur Damaso Maestracci* suit son cours pour une publication préfigurée en 2015.

Par ailleurs l'année a été marquée par l'installation de GERTRUDE et d'un serveur dédié à l'archivage des photographies.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Secrétariat du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Ministère de la culture et de la communication – Direction de l'architecture et du patrimoine - Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information - Mission inventaire général du patrimoine culturel

182, rue Saint-Honoré – 75 033 PARIS Cedex 01



CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 15 mars 2017

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire de Franche-Comté en 2014

Depuis plusieurs années le service s'oriente principalement vers des études thématiques. Le patrimoine industriel reste le point fort avec en 2014 la poursuite des travaux sur le Pays horloger et l'achèvement du Pays de Montbéliard.

L'opération sur les lycées publics s'achève et devrait déboucher sur des valorisations autour du 1 % artistique en 2015. Dans le cadre de l'étude thématique des Petites Cités Comtoises de Caractère, la commune de Favorney est en cours d'archivage, mais se pose la question de la poursuite de cette thématique qui ne semble pas avoir eu l'impact escompté.

Lancement en 2014 d'une nouvelle opération topographique du Val de Saône avec rédaction d'un CCST qui s'inscrit dans le schéma régional de développement du tourisme autour des Itinéraires fluviaux, cyclistes et pédestres et ainsi répond à une demande des élus de réaliser une opération autour du thème de la trame verte et bleue.

L'année 2014 a été marquée par le travail de création du portail patrimoine de la Région Franche-Comté mettant en valeur leur fonds documentaire avec 55 000 clichés et plus de 2000 dossiers.

L'utilisation de l'itinéraire Smartphone sur les demeures de Besançon s'est développée.

En matière de valorisation, l'inventaire du patrimoine industriel du Pays de Montbéliard a donné lieu à la publication d'une Images du patrimoine « Le Pays de Montbéliard et son patrimoine industriel ». Dans le cadre de la collection régionale « Brochure de la direction Culture, Jeunesse, Sports et Vie Associative » ont été édités deux volumes, l'un sur « Les lycées comtois, un patrimoine » et l'autre sur le « Patrimoine industriel du Pays horloger ».

Un grand effort a été fourni cette année sur la photothèque, suite à la phase de numérisation de la documentation.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Secrétariat du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Ministère de la culture et de la communication – Direction de l'architecture et du patrimoine - Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information - Mission inventaire général du patrimoine culturel

182, rue Saint-Honoré – 75 033 PARIS Cedex 01



CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 15 mars 2017

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire d'Île-de-France en 2014

Après une année 2013 vécue comme une année de bilan général et celle du lancement du nouveau projet de service, 2014 est l'année de sa mise en œuvre. Elle vise à « *construire une politique en faveur du patrimoine régional cohérente et globale qui s'appuie sur une reconstruction de la chaîne patrimoniale* ».

L'inventaire général du patrimoine culturel en Île-de-France se positionne, au plus près des territoires avec un large partenariat, prioritairement sur le nord et l'est de la Région, le patrimoine industriel et celui du XXe siècle. Le service conduit en même temps une réflexion sur les politiques d'aide à la restauration du patrimoine bâti, dans une portée de reconversion, suivant un cadre d'intervention incluant désormais le patrimoine industriel non protégé, celui du XXe siècle et de l'architecture rurale. Toutes ces actions sont liées aux études d'inventaire et à l'expertise des chercheurs de plus en plus sollicités en comité et comme communicant des dispositifs d'aide durant le temps de l'enquête. Cet « *élargissement ne sera pas sans conséquence (et on doit s'en féliciter) dans la programmation des études comme dans la façon de les aborder et de les mener* ».

Au titre du nouveau projet de service, plusieurs enquêtes ont été lancées : l'étape II des diagnostics patrimoniaux (inventaire topographique de 6 territoires), le patrimoine du XXe siècle, les villes nouvelles dans l'aménagement du Grand Paris (Cergy-Pontoise, Saint-Quentin-en-Yvelines et Marne-la-Vallée) et le patrimoine industriel (diagnostic du Val-d'Oise). Deux publications ont été programmées (Publication sur le patrimoine industriel de la Seine-et-Marne et restitution sur le patrimoine industriel de l'Essonne).

En matière de valorisation, le service a poursuivi en 2014 une riche activité éditoriale avec la publication d'un « Cahiers du patrimoine », d'une « Images du Patrimoine » et des « Actes » : *Architectures de brique en Ile-de-France (1850-1950)*, *Elisabethville, la plage de Paris-sur-Seine*, *Aubergenville, Paysages urbains d'Ile-de-France*. D'autres manifestations (colloques, conférences, visites, expositions) complètent la large palette de valorisation.

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.



CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 15 mars 2017

Regrettons que tous les dossiers d'inventaire ne trouvent pas avec GERTRUDE les moyens de leur diffusion : les résultats des diagnostics réalisés entre 2009 et 2014 qui dénombrent pas moins de 8167 édifices et plus de 5000 pages de synthèse n'y paraissent pas.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Secrétariat du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Ministère de la culture et de la communication – Direction de l'architecture et du patrimoine - Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information - Mission inventaire général du patrimoine culturel

182, rue Saint-Honoré – 75 033 PARIS Cedex 01



CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 15 mars 2017

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire de Languedoc- Roussillon en 2014

Malgré l'absence prolongée de la chef de service, l'équipe a pu assurer la réalisation de plusieurs projets.

L'année 2014 a vu l'achèvement de l'enquête sur le patrimoine industriel de l'Hérault dont les données versées sur CINDOC ont été versées sur GERTUDE. Autre point fort, l'étude des objets mobiliers est toujours une préoccupation du service avec la poursuite de l'opération lancée en 2013 sur les ornements liturgiques du Gard à la demande du diocèse de Nîmes. On remarque également l'achèvement du *Corpus Vitrearum* engagé depuis 2011.

Il est à déplorer l'interruption de l'étude sur les châteaux viticoles de l'Hérault en raison du départ d'un chercheur.

Une nouvelle opération d'inventaire du patrimoine agro-pastoral a été commencée en 2014 sur le territoire du Bien Unesco Causses et Cévennes en partenariat avec l'Entente interdépartementale des Causses et des Cévennes.

Dans un cadre collaboratif, et à la demande de l'association Résurgences, l'inventaire du patrimoine industriel a été entrepris sur la commune de Bédarieux avec les bénévoles de l'association.

L'équipe s'est fortement investie pour accompagner le projet de La Plateforme, patrimoine culturel en ligne, conçue comme une bibliothèque de ressources numérisées. En matière de conservation des fonds photographiques argentiques, la livraison d'un local aux normes a permis le déménagement des 87 084 clichés dans les locaux de la région.

Il faut souligner une très belle initiative en faveur de la valorisation du patrimoine avec la création de la revue numérique Patrimoines du Sud, qui a été pensée comme une revue accessible via Revues.org.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Secrétariat du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Ministère de la culture et de la communication – Direction de l'architecture et du patrimoine - Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information - Mission inventaire général du patrimoine culturel

182, rue Saint-Honoré – 75 033 PARIS Cedex 01



CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 15 mars 2017

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire de Limousin en 2014

Le service est désormais logé dans l'hôtel de Région, à proximité du service de la Culture, ce qui a conduit à faciliter les échanges avec les autres services et l'aménagement d'une nouvelle salle de documentation.

De nouvelles opérations ont été engagées en 2014 sur le patrimoine industriel de Saint-Junien, le patrimoine équestre de la région et le recensement des vitraux du 20e siècle en Limousin. Pour cette dernière étude le service a eu recours à un prestataire extérieur.

L'opération sur les barrages hydrauliques se poursuit et devrait être encouragée eu égard à la qualité de ce genre d'équipements.

Domage qu'aucune opération sur la ville de Limoges n'ait été lancée, alors que cette ville a du mal à se penser comme une ville patrimoniale. Une étude et une publication aideraient sans doute à une telle prise de conscience.

On peut souligner l'implication du service dans les politiques territoriales et sa participation à l'élaboration d'un projet FEDER proposant des études d'inventaire. Cela lui donne du poids et témoigne de la reconnaissance de l'expertise patrimoniale de l'équipe, qui ne compte malheureusement que deux chercheurs.

On note une absence de publication papier, les actions de valorisation du service se font essentiellement de manière virtuelle (diaporamas sur le site internet de la Région, exposition sur les 25 ans de l'hôtel de Région et vidéo guide Limousin). L'outil multimédia vidéo guide Limousin s'est enrichi en 2014 d'une application mobile téléchargeable et de la mise à disposition de deux nouveaux parcours : Limoges (quartier de la Boucherie) et Beaulieu-sur-Dordogne.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Secrétariat du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Ministère de la culture et de la communication – Direction de l'architecture et du patrimoine - Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information - Mission inventaire général du patrimoine culturel

182, rue Saint-Honoré – 75 033 PARIS Cedex 01



CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 15 mars 2017

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire de Lorraine en 2014

Le service régional de Lorraine a communiqué cette année le premier rapport depuis la décentralisation de 2004, ce dont on ne peut que se féliciter et qui permet au Conseil national d'avoir un premier aperçu de l'importante activité du service. Cependant, faute de texte de synthèse, il est difficile de cerner la stratégie et, faute de données sur les effectifs, l'on ne peut cerner qu'à grands traits la productivité de l'équipe.

L'activité est abondante, les projets nombreux et de bel intérêt scientifique et patrimonial potentiel. Ainsi le service est-il en pointe sur le patrimoine protestant et sur le patrimoine juif. Un vocabulaire est en projet sur ce sujet. Néanmoins, ces opérations paraissent sans doute un petit peu trop nombreuses, car plusieurs d'entre elles ont été engagées dans les années 2000, certaines sont interrompues, quelques autres tendent à déborder leur calendrier initial. S'il y a une forte présence des inventaires topographiques, les inventaires thématiques ne sont pas en reste.

Les versements dans les bases nationales mériteraient sans doute d'être accélérés : 39 notices versées sur Mérimée en 2014 (total de 10 007) ; 265 notices sur Palissy (total : 17 528) ; 5065 images sur Mémoire (Total 15 568). Mais il est vrai que le service est très investi sur les versements dans GERTRUDE.

La valorisation des opérations et les partenariats montrent un beau dynamisme. Le service intervient beaucoup dans les projets régionaux : le service Inventaire a su devenir l'outil des politiques patrimoniales de la région Lorraine.

En revanche, le nombre de publications paraît un peu trop faible par rapport au nombre des opérations en cours. Il y a là sans doute un effet de cycle (que nous ne pouvons évaluer, faute de rapports pour les années précédentes), quoique les objectifs pour 2015 ne mentionnent pas davantage de projets de publications (projet de publication sur le patrimoine rural de la montagne vosgienne). Sans doute le Service lorrain gagnerait-il en visibilité si des ouvrages, autant que des articles dans des revues savantes, pouvaient régulièrement paraître.

Quoi qu'il en soit, ce premier rapport montre un service à l'activité foisonnante, très bien inséré dans les politiques patrimoniales, d'urbanisme et de valorisation des territoires.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.



CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 15 mars 2017

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire de Midi-Pyrénées en 2014

NB : Les inventaires des départements de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, n'apparaissent plus spécifiquement dans le rapport 2014, ce qui gêne le suivi des opérations d'une année sur l'autre.

Avec 7 chercheurs et assimilés, pour une équipe de 10 agents, le SRI Midi-Pyrénées ne peut que recourir à une forte externalisation de ses missions. 26 chargés d'études externes travaillent à des opérations supervisées et scientifiquement contrôlées par le SRI. La mise en conformité des données mobilise un temps très important. Comme le précise le rapport, « un chercheur du service consacre la moitié de son temps à enseigner la méthodologie de l'Inventaire général à des personnels non spécifiquement formés ou à des stagiaires, la plupart du temps issus de Masters « Valorisation du patrimoine », et à contrôler la documentation recueillie avant de l'intégrer dans les bases de données régionales. » Il est clair – c'est un fait souligné dans les rapports annuels successifs – que les missions de l'Inventaire en Midi-Pyrénées seraient assurées plus sereinement avec leur recentrage autour d'une équipe interne significativement étoffée.

L'année 2014 a vu la parution de cinq publications : l'église Saint-Ebons de Sarrancolin, la monographie sur l'architecte Germain Olivier ont été édités début 2014. Les publications sur les monuments aux morts de la guerre de 14 à Toulouse et sur les objets mobiliers du Lot sont parues à la fin de 2014. A paru aussi l'ouvrage sur les *Donjons et châteaux du Lot*. Les articles et conférences sont aussi en nombre significatif.

Rapporté au nombre de chercheurs internes (7) et externes (27), ce chiffre paraît plus modeste. Mais le SRI Midi-Pyrénées est confronté à la tension entre les opérations qu'il est capable de mener de front et la vastitude du territoire régional. Présent sur de très nombreux terrains, le SRI Midi-Pyrénées court le risque d'une certaine dispersion. Les données Inventaire ne représentent que 20 % des données versées sur internet. Le rapport indique la volonté de se recentrer sur la recherche, ce qui paraît judicieux. Le fait que le service fonctionne sous RenabIMP ne risque-t-il pas d'être une complication dans un proche avenir ? Quoiqu'il en soit, le SRI Midi-Pyrénées est un service opérationnel et performant.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Secrétariat du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Ministère de la culture et de la communication – Direction de l'architecture et du patrimoine - Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information - Mission inventaire général du patrimoine culturel

182, rue Saint-Honoré – 75 033 PARIS Cedex 01



CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 15 mars 2017

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire de Nord-Pas-de-Calais en 2014

Notons d'emblée que la brièveté du rapport ne permet guère de se faire une idée précise des activités du service. Avec près de 14 titulaires, dont presque 9 chercheurs, le SRI Nord-Pas-de-Calais montre une activité modérée. Certes, la reprise de l'alimentation de GERTRUDE a mobilisé les énergies, de même que l'indexation rétrospective et la diffusion des phototypes sur l'intranet de la Région. Le petit nombre d'opérations en cours tient sans doute à l'importance de chacune de ces opérations, qui sont menées intensivement, et ayant débouché, ou étant appelées à déboucher sur quelques publications importantes, en particulier Berck-sur-Mer, qui sera publié en 2015. La majeure partie des opérations se déroule en interne, avec un recours parcimonieux aux partenariats. Le départ en 2013 de la conservatrice en charge des objets mobiliers a amené l'interruption des recherches dans ce domaine. Trois opérations mentionnées en 2013 semblent avoir été interrompues, sans que le rapport 2014 n'en fasse état : pays du Ternois, PNR Scarpe-Escaut, Patrimoine industriel de Lille.

Certes se poursuivent le projet régional Mineurs du monde, l'inventaire des créations artistiques des habitants paysagistes du bassin minier, les Chemins de mémoire en Nord-Pas-de-Calais, l'enquête sur les lycées (rouverte en 2013), mais le bilan – ou est-ce seulement l'impression que donne le rapport – paraît en demi-teinte.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Secrétariat du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Ministère de la culture et de la communication – Direction de l'architecture et du patrimoine - Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information - Mission inventaire général du patrimoine culturel

182, rue Saint-Honoré – 75 033 PARIS Cedex 01



CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 15 mars 2017

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire de Basse-Normandie en 2014

Les 10 agents à temps plein, plus 1 mi-temps et un temps partiel (compte non tenu de l'unique contractuel externe), dont 8 chercheurs, semblent tenir un bon équilibre entre leurs moyens et leurs objectifs. En témoignent l'intérêt scientifique des opérations en cours et le rythme des publications et de valorisation par les interventions en colloques et par les expositions. Il faut ainsi signaler un beau catalogue sur la peinture religieuse, rédigé en 2014, sorti en 2015. Certes, la quasi-totalité des opérations menées par la Direction de l'Inventaire de Basse-Normandie sont des opérations thématiques, ce qui place sans doute le service dans des cadencements plus maîtrisables que les inventaires topographiques.

Trois opérations sont de très longue haleine, ce qui pourrait laisser craindre un certain essoufflement, mais – ce n'est qu'a priori paradoxal – deux d'entre elles fonctionnent en partenariat. De là à conclure que les opérations purement internes ont un calendrier plus maîtrisable, c'est là un pas que nous ne franchirons pas, car le partenariat conventionné avec le CAO A concernant la peinture religieuse revêt un bel intérêt.

De même, les thématiques trans-régions mises en œuvre par la Direction méritent d'être saluées, de même que l'opération sur le 1 % artistique qui, mutualisée avec d'autres services régionaux, justifierait le lancement d'une opération nationale.

C'est en fait le faible nombre d'opérations en cours (7), leur bon intérêt scientifique intrinsèque, proportionnellement aux moyens humains et techniques, qui, sans doute, permet à la Direction de l'Inventaire Basse-Normandie de tenir un très bon rythme de recherche et de publications.

À noter que les opérations Cherbourg-Octeville, Sèves-Taute, PNR Marais du Cotentin et du Bessin, ne sont plus mentionnées dans le rapport 2014, alors qu'elles figuraient encore dans le rapport 2013.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Secrétariat du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Ministère de la culture et de la communication – Direction de l'architecture et du patrimoine - Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information - Mission inventaire général du patrimoine culturel

182, rue Saint-Honoré – 75 033 PARIS Cedex 01



CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 15 mars 2017

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire de Haute-Normandie en 2014

L'année 2014 a été vécue comme une année de bilan préparant de fait le colloque national en fin d'année « 1794-1964-2004-2014 : dynamiques d'une aventure de l'esprit, l'inventaire général du patrimoine culturel ».

L'activité documentaire a été marquée par la migration des bases de données des systèmes RenablMP et Texto vers GERTRUDE avec l'intervention de l'ensemble des chercheurs. La forte activité éditoriale, ralentie dans les collections nationales et celle régionale « *Patrimoine & Territoires* », a été largement soutenue dans les catalogues, actes de colloque, rencontres ou conférences.

Les enquêtes ont par conséquent marqué le pas en interne, mais elles se poursuivent avec les collectivités territoriales partenaires : Communauté de communes du Plateau de Neubourg, PNR des Boucles de la Seine-Normande, Pays Dieppois-Terroir de Caux, départements et villes.

Un important travail de formalisation des conventions de partenariat a été réalisé, notamment avec les institutions et centre de formations supérieures : université, école d'architecture, École du Louvre. D'autre part, la présence du service dans les commissions scientifiques, comités des musées, établissement public de coopération culturelle ... est continue du fait de ses responsabilités élargies à la mise en œuvre des dispositifs de soutien au patrimoine culturel (restaurations, acquisition, création...) comprenant les musées ou le patrimoine immatériel notamment.

L'année 2015 est présentée comme une année de transition après le départ de la cheffe de service en avril. L'intérim est assuré par le directeur de l'inventaire de Basse-Normandie qui anticipe la fusion des 2 services régionaux dans le cadre de la réforme territoriale.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Secrétariat du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Ministère de la culture et de la communication – Direction de l'architecture et du patrimoine - Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information - Mission inventaire général du patrimoine culturel

182, rue Saint-Honoré – 75 033 PARIS Cedex 01



CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 15 mars 2017

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire de Pays de la Loire en 2014

Le service du patrimoine, organisé en 3 pôles, a vu l'arrivée d'un nouveau chef du pôle recherche au 1er mars 2014. Le chargé de valorisation signalé en CDD sur un an, l'année passée, est visiblement toujours en place.

Dans le domaine de la recherche, le service a honoré ses engagements. Les deux thématiques conduites par la Région, seule, ont été achevées. L'étude des monuments aux morts de 1914-1918 peints dans les églises des pays de la Loire, accompagnée de collecte de témoignages (inventaire, publication, exposition, journées d'études). Le recensement régional des carrières (présentation lors des journées régionales organisées sur ce thème). Les autres enquêtes menées en partenariat et mentionnées l'an passé se sont poursuivies.

Dans le domaine de la diffusion, point fort du service, un grand nombre d'ouvrages annoncés sont parus :

- Trois Cahiers : *Luçon, ville épiscopale*
Ste Suzanne, un territoire remarquable en Mayenne
Guérande, ville close, territoire ouvert
- Trois Images : *Nantes-Chateaubriand, une ligne à découvrir*
Fontevraud l'abbaye et Montsoreau un regard sur le saumurois
Monuments aux morts peints dans les églises

À signaler aussi des produits multimédia originaux dont des chaînes vidéo programmant sur Youtube les témoignages recueillis lors de quatre opérations d'inventaire : sur la ligne ferroviaire Nantes-Chateaubriand ; sur le patrimoine industriel en Moine et Sèvre et celui du quartier portuaire du Bas-Chantenay à Nantes, ainsi que sur la période carcérale de l'abbaye de Fontevraud.

Enfin un effort important a été consenti pour verser sur GERTRUDE l'antériorité des données des bases nationales et de RenabIMP en cours. Rappelons aussi que le site internet Patrimoine ouvert en mars 2014 inclut la diffusion des notices de l'Inventaire.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Secrétariat du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Ministère de la culture et de la communication – Direction de l'architecture et du patrimoine - Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information - Mission inventaire général du patrimoine culturel

182, rue Saint-Honoré – 75 033 PARIS Cedex 01



CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 15 mars 2017

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire de Picardie en 2014

Cette direction a en charge à la fois l'Inventaire et la mise en œuvre de la politique régionale du patrimoine picard, matériel et immatériel, conservation, restauration, mais aussi valorisation.

La composition de l'équipe est stable (14 agents permanents et un chercheur associé sur Vimeu industriel) avec notamment une médiatrice et un chargé de mission « Réseaux et valorisation du patrimoine ».

En ce qui concerne les études d'inventaire, deux opérations ont été achevées en 2014 : le Val de Nièvre et la cathédrale de Soissons et deux études thématiques se sont poursuivies, l'une sur le patrimoine gothique et l'autre sur le patrimoine industriel de Vimeu.

Deux nouvelles études ont été lancées dans la perspective des synthèses régionales sur Villégiature et tourisme et Industrie et Reconstruction en Picardie.

En terme de diffusion la reprise des données dans GERTRUDE étant presque achevée, le service dispose désormais d'une base de données régionale. Le nouveau site internet de l'Inventaire a été mis en ligne en décembre 2014 (4507 dossiers ; 17 426 images).

Il faut souligner la politique ambitieuse du service dans le domaine de la valorisation. Parmi les nombreuses actions on signalera notamment l'organisation de deux rendez-vous du réseau des acteurs de la recherche et de la valorisation patrimoniale ainsi qu'un atelier en vue de la création d'un portail régional et d'un espace collaboratif de travail.

Le service a également proposé deux expositions, « D'hier à demain, le velours, un savoir-faire amiénois » accompagné d'un CD audio sur la mémoire d'un ancien ouvrier du velours et « Tracer le patrimoine » à Vignacourt.

Enfin la Direction continue à s'impliquer dans le déploiement national de l'outil GERTRUDE par des actions de formation et une participation importante au comité.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Secrétariat du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Ministère de la culture et de la communication – Direction de l'architecture et du patrimoine - Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information - Mission inventaire général du patrimoine culturel

182, rue Saint-Honoré – 75 033 PARIS Cedex 01



CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 15 mars 2017

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire de Poitou-Charentes en 2014

Courant 2014, le service Inventaire du Patrimoine a été transformé en « Service régional du Patrimoine » auquel a été rattaché une chargée de mission précédemment affectée au service Culture ainsi que les dispositifs d'aides gérés par ce dernier. Ceci a conforté la compétence d'Inventaire général du patrimoine culturel au cœur de la politique menée par la région Poitou-Charentes en faveur du patrimoine. L'équipe comporte trois photographes, ce qui est beaucoup pour une équipe moyenne.

Trois opérations en cours sont des inventaires topographiques (l'estuaire de la Gironde, la communauté de commune des Vals-de-Saintonge et pour l'Île de Ré, une mise à jour de l'inventaire du patrimoine culturel).

On peut se réjouir de l'aboutissement de l'étude thématique du patrimoine roman démarrée en 2008.

En 2014, la Région s'est engagée dans une démarche novatrice en lançant l'inventaire participatif du patrimoine des lycées avec les lycéens encadrés par les enseignants et les médiateurs culturels. Elle s'est déployée sur quatre lycées volontaire situés à la Rochelle et Angoulême.

Parmi les points positifs, on peut noter le fort investissement du service dans le patrimoine immatériel, notamment au travers de l'inventaire des mémoires ouvrières de Poitou-Charentes.

Le service a développé un nouveau site Internet qui permettra, à terme, d'avoir accès à l'ensemble des dossiers documentaires de l'Inventaire général de GERTRUDE diffusion.

La valorisation a été tout particulièrement orientée en 2014 sur l'art roman avec la réalisation du web documentaire « Trésors romans de Poitou-Charentes » et la publication papier d'un Abécédaire de l'art roman en Poitou-Charentes.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Secrétariat du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Ministère de la culture et de la communication – Direction de l'architecture et du patrimoine - Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information - Mission inventaire général du patrimoine culturel

182, rue Saint-Honoré – 75 033 PARIS Cedex 01



CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 15 mars 2017

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2014

En 2014, la composition de l'équipe est restée stable et permet une progression régulière des travaux.

Plusieurs études d'envergure sont ainsi en phase d'achèvement :

L'inventaire du Pays A3V (Asses- Verdon-Vaire-Var) complété par l'étude du patrimoine des estives sera terminé en 2015, tout comme deux études thématiques autour de l'architecture de la villégiature, Sainte -Maxime et Menton, l'étude thématique sur la parfumerie de Grasse, en partenariat avec la ville, et le recensement du patrimoine industriel du département des Hautes-Alpes. En revanche, l'avancement du programme thématique sur le patrimoine militaire,(fortifications du littoral varois) externalisé, a pris un peu de retard en raison de la richesse des archives conservées à Vincennes et a retardé de quelques mois l'achèvement du marché de prestation.

De nouvelles études sont lancées sur le patrimoine industriel du Bassin d'Aubagne et sur l'architecture religieuse du pays de la Provence verte. Le service encadre également une étude sur le patrimoine des infrastructures portuaires initiée dans le cadre d'un appel d'offre diligenté par le service mer et littoral de la direction du développement des territoires de la Région.

Trois ouvrages dans les collections nationales sont en préparation pour une publication en 2015 : un Cahier du Patrimoine sur la ville de Grasse, une Image du patrimoine sur Sainte- Maxime, et enfin un Parcours sur les estives du Pays A3V.

Le plan de numérisation a repris avec 4387 nouvelles images versées cette année sur la base accessible en ligne Patrimages.

Enfin il faut souligner à nouveau l'implication de l'ensemble de l'équipe dans le déploiement national de l'outil GERTRUDE, qui a assuré cette année la formation des équipes de cinq Régions.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Secrétariat du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Ministère de la culture et de la communication – Direction de l'architecture et du patrimoine - Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information - Mission inventaire général du patrimoine culturel

182, rue Saint-Honoré – 75 033 PARIS Cedex 01



CONSEIL NATIONAL DE L'INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL

Séance du 15 mars 2017

Avis* sur les activités et l'état d'avancement de l'inventaire de Rhône-Alpes en 2014

La Région Rhône-Alpes, comme l'avis porté par le Conseil national en 2013 le soulignait déjà, poursuit une politique régulière de continue de publication en ligne, qu'il s'agisse des études en cours, ou de diffusion d'études antérieures numérisées. Le service mène également une réflexion sur la reprise des données plus anciennes.

La richesse des contenus en ligne (9 Carnets de l'Inventaire publiés en 2014) et le mode de valorisation des actualités et des activités de recherche du service suscite l'adhésion des internautes : au cours de l'année 2014, 30 856 visiteurs différents (22 234 en 2013) y ont effectué 76 024 visites (56 016 en 2013). Expositions, conférences, articles et interventions auprès du monde étudiant concourent à valoriser l'ensemble des activités du service et des métiers qui la composent.

Nombreuses sont également les missions d'expertises menées par le service auprès des autres directions de la Région et des villes partenaires. Malgré de nombreuses interventions d'urgence sur la ville de Lyon et sur le patrimoine hydraulique des deux Savoie, les objectifs restent tenus. On signalera aussi l'avancée significative, avec l'encadrement de personnel municipal, de l'Inventaire d'Aix-les – Bains. Néanmoins, l'étude du canton de Montbrison reste en souffrance et il est à espérer que le temps n'aura pas raison de cette opération.

La diversité des études : hydraulique, industrielle, villégiature, rurale et urbaine se traduit par une couverture du territoire très large que le renouvellement de l'équipe permet de continuer à conduire de manière efficace.

Adopté à l'unanimité des votes exprimés

*Art.6 du décret n° 2005-835 du 20 juillet 2005 pris en application de l'article 95 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

Secrétariat du Conseil national de l'Inventaire général du patrimoine culturel

Ministère de la culture et de la communication – Direction de l'architecture et du patrimoine - Sous-direction de l'archéologie, de l'ethnologie, de l'inventaire et du système d'information - Mission inventaire général du patrimoine culturel

182, rue Saint-Honoré – 75 033 PARIS Cedex 01